

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Montigné-Lès-Rairies

Séance du 27/05/2024

L'an 2024 et le 27 mai à 20 heures 39 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CHASSOULIER Gérard, Maire.

Présent : M. CHASSOULIER Gérard, Maire, Mmes : BARDELMEIJER Hélène, BESNARD Frédérique, CLORY Céline, GIRARD Caroline (arrivée à 20h45), MONTRIEUX Sylvaine, MM : BAZIN Olivier, METIVIER Lucien (arrivé à 20h55), MORIN Jackie, NUGUES Yoann.

Absent : M. OLIVIER Cyrille

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 21/05/2024

Date d'affichage : 29/05/2024

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en PRÉFECTURE D'ANGERS

Le : 29/05/2024

Et publication ou notification

Du : 29/05/2024

Secrétaire de séance : M. NUGUES Yoann

Ayant atteint le quorum, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le rajout de trois questions notées en VI – VII et en IX.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I- Etude des devis Local Tennis (Sanitaire – menuiserie – toiture)

II- Etude des devis Atelier Municipal (Carport)

III- Etude des devis de la Salle des Fêtes (Menuiserie)

IV- Etude des devis des sanitaires de la Bibliothèque (Toiture – Bloc issue de secours)

V- Etude des devis Salle des Archives (Chauffage)

VI- Etude des devis du « Lavoir » rue du Lavoir (Toiture)

VII-Demande de subvention « Local Tennis »

VIII- Etude des devis Programmation voirie 2024

IX-Demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques de Baugé-en-Anjou

X-Questions diverses

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 22/04/2024

I- Etude des devis Local Tennis (Sanitaire – menuiserie – toiture)

Rapporteur : Monsieur MORIN

Exposé : Lors de la séance du 23/10/2023 n°DE-01-10-23, il a été convenu de réhabiliter le LOCAL TENNIS afin de créer une nouvelle prestation pour les jeunes de la commune permettant ainsi d'avoir un lieu de rencontre pour les jeunes.

Il servirait d'espace pour s'abriter, jouer aux cartes ou autres jeux et permettrait de stocker sièges, petits matériels et ustensiles de nettoyage. Tous les jeunes fréquentant l'aire de jeux pourraient en bénéficier.

Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des différents devis :

LOCAL TENNIS		SANITAIRE		
ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
ENTREPRISE VILATTE Loic El	1 664,00 €	1 664,00 €		1 664,00 €
SARL FABRICE GUILLOU	1 903,34 €	2 093,67 €	343,45 €	1 750,22 €
IMTS TOUZEAU	3 020,96 €	3 625,15 €	594,66 €	3 030,49 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'Entreprise VILATTE LOIC El pour un montant de **1 664.00 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstention : 0)

Arrivée de Mme GIRARD.

LOCAL TENNIS		MENUISERIE		
ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
SARL M2D	4 757,00 €	5 708,40 €	936,41 €	4 771,99 €
MENUISERIE J-P GAYSSOT	4 888,24 €	5 865,89 €	962,24 €	4 903,65 €
FENETRES SUR LOIR	5 483,64 €	6 580,36 €	1 079,44 €	5 500,92 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir la SARL M2D pour un montant de **5 708.40 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstention : 0)

Arrivée de M. MÉTIVIER.

LOCAL TENNIS**TOITURE**

ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCU POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELS
EURL BOUILLER LAURENT	850,68 €	1 020,82 €	167,46 €	853,36 €
RITOUET	992,60 €	1 191,12 €	195,39 €	995,73 €
NCZ	568,85 €	568,85 €		568,85 €

Mme GIRARD propose de se renseigner sur le délai d'intervention de l'entreprise.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'EURL BOUILLER LAURENT pour un montant de **1 020.82 € TTC**.

Adopté à la majorité (EURL BOUILLER LAURENT POUR : 6, RITOUET POUR : 0, NCZ POUR : 2, ABSTENTIONS : 2)

L'opération Local Tennis s'élève en totalité à **7 271.68 € HT** et **8 393.22 € TTC**

II- Etude des devis Atelier Municipal (Carport)

Rapporteur : Monsieur MORIN

Exposé : Lors de la séance du 22/04/2024 nous avons retenu l'entreprise CHENOT pour la dalle en béton pour un montant de 5 456,10 €, nous avons reçu les devis pour le Carport/préau que vous trouverez ci-dessous :

ATELIER MUNICIPAL**CHARPENTE**

ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
EURL BOUILLER LAURENT	5 019,31 €	6 023,17 €	988,04 €	5 035,13 €
RITOUET	6 193 ,02 €	7 431,62 €	1 219,08 €	6 212,54 €
NCZ	5 939,02 €	5 939,02 €		5 939,02 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'EURL BOUILLER LAURENT pour un montant de **6 023.17 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

III- Etude des devis de la Salle des Fêtes (Menuiserie)

Rapporteur : Monsieur MORIN

Exposé : La porte de la cuisine de la salle des fêtes donnant sur l'extérieur doit être changée car elle n'est plus hermétique. Vous trouverez ci-dessous les différents devis :

SALLE DES FÊTES**PORTE
CUISINE**

ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
GITEAU	2 973,13 €	3 567,76 €	585,26 €	2 982,5 €
SARL M2D	3 055,00 €	3 666,00 €	601,37 €	3 064,63 €
SARL M2D VARIANTE	3 380,00 €	4 056,00 €	665,35 €	3 390,65 €
FENETRE SUR LOIR	3 573,91 €	4 288,69 €	703,52 €	3 585,17 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'Entreprise GITEAU pour un montant de **3 567.76 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

IV- Etude des devis des sanitaires de la Bibliothèque (Toiture – Bloc issue de secours)

Rapporteur : Monsieur MORIN

Exposé : Régulièrement nous avons des fuites d'eaux au niveau de la toiture des sanitaires de la bibliothèque qui est composée actuellement d'une membrane. Il est urgent de changer la toiture, vous trouverez ci-dessous les différents devis :

BIBLIOTHÈQUE		TOITURE SANITAIRE		
ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
EURL BOUILLER LAURENT	4 100,27 €	4 920,32 €	807,13 €	4 113,19 €
EURL BOUILLER LAURENT Sans isolation	3 426,87 €	4 112,24 €	674,57 €	3 437,67 €
NCZ devis avec Membrane	7 687,29 €	7 687,29 €		7 687,29 €
RITOUET	6 608,81 €	7 930,57 €	1 300,93 €	6 629,64 €
RITOUET devis avec Membrane	8 330,92 €	9 997,10 €	1 639,92 €	8 357,18 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'EURL BOUILLER LAURENT pour un montant de **4 920.32 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

Rapporteur : Monsieur MORIN

Exposé : Lors des vérifications des bâtiments par la SOCOTEC, il ressort qu'il manquerait 2 blocs de secours, un dans la bibliothèque et un autre dans le couloir. Afin de se mettre en règle, je vous propose différents devis :

ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
VILATTE LOIC EI	925,00 €	925,00 €		925,00 €
ADRION	1 278,91 €	1 534,69 €	251,75 €	1 282,94 €
SARL FABRICE GUILLOU	1 041,25 €	1 249,50 €	204,97 €	1 044,53 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'Entreprise VILATTE LOIC EI pour un montant de **925.00 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

V- Etude des devis Salle des Archives (Chauffage)

Rapporteur : Monsieur MORIN

Exposé : Suite au bilan de la mission archivage qui s'est terminé le 31 mars 2023 réalisé par les services des Archives départementale de Maine-et-Loire, ceux-ci préconisaient fortement d'installer un système de chauffage dans la salle des archives, vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des différents devis :

SALLE ARCHIVE

CHAUFFAGE

ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
IMTS TOUZEAU	1 746,75 €	2 096,10 €	343.84 €	1 752.26 €
ADRION	1 065,35 €	1 278,42 €	209.71 €	1 068.71 €
SARL FABRICE GUILLOU	859,56 €	1 031,47 €	169.20 €	862.27 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir la SARL FABRICE GUILLOU pour un montant de **1 031.47 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

VI- Etude des devis du « Lavoir » rue du Lavoir (Toiture)

Rapporteur : Monsieur MORIN

Exposé : La toiture du « Lavoir » est très dégradée, il est urgent de la changer, vous trouverez ci-joint les différents devis :

LAVOIR RUE DU LAVOIR TOITURE

ENTREPRISE	HT	TTC	FCTVA PERCUS POUR 2024 en 2025	DÉPENSES RÉELLES
EURL BOUILLER LAURENT	3 866,31 €	4 639,57 €	761,08 €	3 878,49 €
RITOUET	6 514.30 €	7 817,16 €	1 282,33 €	6 534,83 €
MCZ	5 760,41 €			5 760,41 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'EURL BOUILLER LAURENT pour un montant de **4 639.57 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

VII-Demande de subvention « Local Tennis »

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé : Suite à l'adoption des devis concernant la réhabilitation du local Tennis en vue du projet de la création d'une nouvelle prestation pour les jeunes, nous vous proposons de faire une demande de subvention auprès du Département de Maine et Loire.

Considérant le projet de la création d'une nouvelle prestation pour les jeunes au niveau du Local tennis qui sera mis à disposition de ces derniers afin de stocker du matériel sportif et de leur permettre de se réunir, nous devons refaire ce bâtiment.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération Réfection du Local Tennis et arrête les modalités de financement suivant :

ENTREPRISE	PRIX HT
Sanitaire : VILATTE LOIC EI	1 664.00 €
Menuiserie : SARL M2D	4 757.00 €
Toiture : EURL BOUILLER LAURENT	850.68 €
Montant total :	7 271.68 €

Moyens financiers :	Plan de financement prévisionnel :			
	Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
	Réfection du Local Tennis	7 271.68 €	DEPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE 40 %	2 908.67 €
			Autofinancement	4 363.01 €
	TOTAL	7 271.68 €	TOTAL	7 271.68 €

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

VIII- Etude des devis Programmation voirie 2024

Rapporteur : Monsieur MÉTIVIER

Exposé : Il est prévu cette année de réaliser des travaux au « 4 Route du Clos » qui consistent à la mise en place de bordures afin de renforcer le guidage des eaux pluviales.

Ainsi que des travaux au niveau du « Chemin du Clos de Montigné » qui consistent à réaliser un ancrage en rives des deux côtés et un scalpage à la niveleuse du bourrelet axial, un rechargement en GNT et la création d'un enduit bicouche.

Et pour finir de restaurer le « Pont Fouquet » afin de renforcer la digue et réparer les têtes de ponts.

Vous trouverez ci-dessous les différents devis :

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
JUGE SA		
4 ROUTE DU CLOS	3 265.00 €	3 918.00 €
CHEMIN DU CLOS DE MONTIGNÉ	9 580.00 €	1 149.60 €
MONTANT TOTAL	12 845.00 €	15 414.00 €
EIFFAGE	NE DONNE PAS SUITE	
LUC DURAND		
4 ROUTE DU CLOS	2 420.00 €	2 904.00 €
CHEMIN DU CLOS DE MONTIGNÉ	12 552.50 €	15 063.00 €
MONTANT TOTAL	14 972.50 €	17 967.00 €
TERRE DECAPE		
4 ROUTE DU CLOS	7 520.74	9 024.88 €
CHEMIN DU CLOS DE MONTIGNÉ	23 993.84 €	28 792.61 €
MONTANT TOTAL	31 514.58 €	37 817.49 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'Entreprise JUGE SA pour un montant total de **15 414.00 € TTC**.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

Devis Renforcement du « Pont Fouquet » :

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
SARL RAGAIN BRUNO	7 318.00 €	8 781.60 €
ULYSSE HERVÉ	8 166.15 €	9 799.38 €
ULYSSE HERVÉ Variante	10 289.89 €	12 347.87 €
DAINVAUX	15800.62 €	18 960.74 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, décide :

- De retenir l'Entreprise ULYSSE HERVÉ avec la variante pour un montant total de **12 347.87 € TTC**.

Adopté à la majorité (SARL RAGAIN BRUNO POUR : 0, ULYSSE HERVÉ POUR : 1, ULYSSE HERVÉ avec la variante POUR : 6, DAINVAUX POUR : 0, ABSTENTIONS : 3)

IX-Demande de participation aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques de Baugé-en-Anjou

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Exposé : Nous avons reçu comme chaque année une demande pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école « Les Tournesols » de Cheviré-Le-Rouge Baugé-En-Anjou au titre de l'année 2023/2024 :

Pour information :

ART.	DEPENSES	ANNÉE 2022	DEMANDE 2023
6558	Autres contributions obligatoires	6 370 €	8 520 €
	Classe Maternelle Publique	5 548€ (4 x 1 387€/élèves)	6 304 € (4 x 1 576€/élèves)
	Classe Elémentaire Publique	822 € (2 x 411 €/élèves)	2 216 € (4 x 554 €/élèves)

Demande pour l'année 2023/2024 :

ART.	DEPENSES	DEMANDE 2024
6558	Autres contributions obligatoires	8 235 €
	Classe Maternelle Publique	5 565 € (3 x 1 855€/élèves)
	Classe Elémentaire Publique	2 670 € (5 x 534 €/élèves)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉCIDE D'ATTRIBUER** la somme de **8 235 €** pour la participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire « Les Tournesols » de Chevire-Le-Rouge - Baugé-En-Anjou pour **l'année scolaire 2023-2024**.

- Charge Monsieur le Maire d'en informer la Commune de Baugé-En-Anjou.

- Charge Monsieur Le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Adopté à l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstention : 0)

X-Questions diverses

- Résultat du sondage pour la création d'une épicerie associative :

Intramuros : OUI : 14 NON : 7

Questionnaire papier : OUI : 8 NON : 10

- Résultat du questionnaire sur les différents travaux à prévoir au cours des prochaines années :

- 1- Extension éclairage public rue de la mairie jusqu'au Restaurant
- 2- Isolation extérieure salle des fêtes avec rénovation de la façade
- 3- Aménagement pour restreindre la vitesse rue de la mairie
- 4- Partie d'une toiture de l'église
- 5- Toiture du clocher de l'église
- 6- Travaux intérieurs de l'église, ravalement murs, étanchéité vitraux
- 7- Extension éclairage public chemin de la Braudière, rue du Lavoir
- 8- Enfouissement des réseaux rue de la Mairie
- 9- Réfection et aménagement de l'annexe de la salle des fêtes
- 10- Rénovation Lavoir Route de Léznigné
- 11- Extérieurs bâtiments salle de conseil et bibliothèque

- Un courrier sera envoyé au Président de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe concernant notre mécontentement sur la décision de ne plus accueillir FRANCE SERVICE ITINÉRANT tous les 15 jours sur la Commune.

France Services Itinérant a été créé afin d'éviter l'isolement des petites communes et d'être au plus près des habitants.

- Le sénateur Grégory BLANC sera présent le vendredi 7/06/2024 à 17h30 à la Mairie afin de rencontrer les élus.

- Les bénévoles de la Bibliothèque organisent un apéro Blagues le samedi 29/06/2024 à partir de 11h30 jusqu'à 14h00 sous le préau de l'ancienne école.

Sans autre question, la séance est levée à 22h30.